

A propos de *Ethnicité républicaine. Les élites d'origine maghrébine dans le système politique français*

Vincent GEISSER, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 261 pages

JOHN CROWLEY

Chargé de recherches FNSP et au CERI, John CROWLEY enseigne la science politique à l'IEP de Paris, à l'Université Paris-Dauphine et à l'ESSEC. Ses recherches actuelles portent principalement sur les dimensions philosophiques et sociologiques de la démocratie complexe. Il est l'auteur d'une thèse sur «Immigration, relations sociales et mobilisations minoritaires au Royaume-Uni. La démocratie face à la complexité sociale» (IEP de Paris, 1995), et a publié de nombreux articles relatifs à l'ethnicité.

Longtemps suspecte en France, la notion d'ethnicité s'affiche désormais sans honte, sinon tout à fait sans complexe. Après les contributions de Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart¹ et de Marco Martiniello², qui avaient cherché à défendre la pertinence théorique des approches anglo-américaines au-delà du cadre politique très particulier de leur élaboration, Vincent Geisser se propose d'étayer la même conclusion par une démarche inverse. Si nous constatons dans la société française contemporaine des individus et des groupes qui se définissent par leurs «origines», donc par quelque chose qui ne peut être «choisi», alors nous pouvons mettre en œuvre les cadres analytiques conçus pour rendre compte de phénomènes analogues ailleurs. Or, telle est bien l'une des principales conclusions de l'ouvrage. Pourtant,

plutôt que d'une faillite du «modèle français d'intégration», il s'agit d'une forme d'incorporation à la nation éminemment compatible avec les principes républicains, et qui témoigne de surcroît de ses modalités historiques caractéristiques.

La déconsidération scientifique de l'ethnicité dans la recherche française passe souvent par sa restriction à des situations de domination ou d'exclusion. Si «L'ethnicité se construit à partir [du] sentiment de mépris et de la non-reconnaissance et s'enracine dans l'individualisme dual»³, alors son utilisation comme grille de lecture du social risque d'entériner un défaut de perspective, où les «vrais problèmes» – sociaux – passent inaperçus. C'est d'ailleurs la traduction directe de débats anglo-américains, plus complexes à cet égard qu'on ne le reconnaît généralement. Aujourd'hui encore, nombreux sont les auteurs qui luttent contre la montée de la sociologie de l'identité (dont l'ethnicité n'est qu'un aspect) au nom du caractère nécessairement dominant des phénomènes économiques. Ainsi la problématique «*race and class*», longtemps hégémonique au Royaume-Uni, ne fait pas de place à l'ethnicité – ou alors à contre-cœur –, que ce soit chez ceux qui défendent la primauté de la lutte des classes (John Rex ou Robert Miles, par exemple) ou chez ceux qui font de la racialisation une modalité spécifique, irréductible aussi bien analytiquement que politiquement, de cette lutte (Stuart Hall ou Paul Gilroy, par exemple).

Le point de départ de Vincent Geisser est le rejet de cette hypothèse, qui donne la clé de sa démarche empirique. S'il existe en France des phénomènes ethniques, alors on doit s'attendre à les trouver autant au sein des élites politiques qu'ailleurs – peut-être même plus, puisque la référence ethnique peut constituer une ressource pour celles-ci face à des institutions à la recherche d'interlocuteurs pour encadrer des enjeux perçus comme inédits. D'où la question : « Dans quelle mesure l'élitisme maghrébin en France peut-il devenir une force politique et sociale comparable à l'influence des *leaders* ethniques dans les sociétés nord-américaines? » (p. 39). Le noyau du travail empirique est constitué par une enquête portant sur 70 élus municipaux d'origine maghrébine (complétée par l'analyse de dirigeants du milieu associatif, sur lesquels toutefois l'auteur ne présente pas de données quantitatives). Il en résulte un livre qui mérite de devenir incontournable pour qui s'intéresse aux formes contemporaines de « l'intégration à la française ».

Le nombre total d'élus étant d'environ une centaine pendant le mandat 1989-95, il s'agit donc d'un échantillon assez complet. Un intérêt supplémentaire du travail est que l'auteur couvre l'ensemble du Maghreb (même si en pratique les élus d'origine tunisienne ou marocaine sont assez peu nombreux) et, surtout, parmi les élus d'origine algérienne, applique la même grille d'analyse aux harkis qu'aux « beurs » (terme peu satisfaisant, mais il n'y en a aucun autre qui soit meilleur). Ceci permet de mettre en évidence des rapprochements en termes de trajectoires, de rôles politiques, voire de logiques identitaires qui, sans éliminer le contentieux de la mémoire, n'en brouillent pas moins la netteté des frontières entre communautés d'origine algérienne⁴.

Avant de s'interroger sur les spécificités de la position de ces élus dans le champ politique, il s'agit de mettre en évidence leurs caractéristiques socio-économiques. Constituent-ils une « élite », en d'autres termes, l'auteur distinguant utilement entre cette notion (qui « combine les positions d'un individu au sein de la hiérarchie politique et de la structure sociale », p. 36) et celle de « leader » (qui « s'insère, elle, dans une dynamique de groupe et suppose le développement de relations d'autorité ou d'influence entre une personnalité et des suiveurs », *ibid.*) ? Les détails de la réponse sont complexes, mais dans les grandes lignes se dégage un « oui » sans ambiguïté, conforme en outre aux interprétations idéologiques de l'intégration républicaine. Les élus se situent principalement dans

les catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures. Ils sont en mobilité ascendante, à partir d'un milieu familial déjà lui-même en moyenne plus aisé que la population d'origine maghrébine dans son ensemble. Ils sont en situation de mixité matrimoniale⁵. Les femmes représentent un tiers environ de l'échantillon, ce qui est considérable dans le contexte français. Les élus ont une conception largement dépolitisée de l'islam, qu'ils pratiquent d'ailleurs peu. Enfin, le récit qu'ils font de leur propre trajectoire fait une large place à la mythologie de la réussite individuelle, où l'école joue un rôle privilégié. Il existe certes des différences au sein de l'échantillon, que l'auteur analyse de façon souvent fine, mais le plus frappant est finalement la tendance à l'homogénéisation sociale du groupe initialement très diversifié de « musulmans d'origine maghrébine ».

Au-delà de l'intérêt empirique de ces données, se pose la question de leur interprétation. Pour Vincent Geisser, l'accent est principalement sur les trois points déjà mentionnés : la relation de la position d'élite au *leadership*, la pertinence du concept d'ethnicité, les implications pour l'intégration républicaine. Encore reste-t-il à savoir, à titre préliminaire, si l'analyse de l'élitisme est adéquate, et ici l'ouvrage laisse malheureusement des points importants dans l'ombre. De quoi les personnes étudiées sont-elles supposées représentatives ? Question apparemment technique, que l'ouvrage néglige, mais qui soulève des problèmes importants. Nous avons vu que l'élitisme est défini par référence à certains formes de covariance entre positions dans la « hiérarchie politique » et la structure sociale. Or, à moins de *postuler* que les fonctions d' élu municipal ou de responsable associatif se situent au sommet de la hiérarchie politique pertinente – ce qui paraît audacieux –, il est difficile en toute rigueur de conclure quoi que ce soit sur l'élitisme. Manque, en d'autres termes, une spécification du champ politique où s'inscrivent ces positions, c'est-à-dire, empiriquement, l'analyse des rapports de force entre ces groupes et d'autres, négligés ici : permanents partisans ou syndicaux, universitaires, journalistes, hauts fonctionnaires, ... Il n'est pas certain que la prise en compte de tels éléments, qui représenteraient évidemment une complication considérable, changerait beaucoup les conclusions empiriques de l'auteur. Le modèle élitisme / *leadership*, en revanche, demanderait sans doute à être nuancé : peut-être est-ce, entre autres, parce que les « élites » municipales et associatives ne sont pas véritablement des élites du tout que leur *leadership* est contesté et largement inopérant.

Culturellement assimilées ou en voie rapide d'assimilation, adhérant aux aspects méritocratiques du discours républicain, on pourrait s'attendre à trouver chez les «élites» municipales et associatives étudiées par Vincent Geisser une érosion des spécificités identitaires, voire le type d'«hyperconformité» que les sociologues de l'identité anglo-américains se plaisent à déplorer. Or, il n'en est rien, et c'est l'enseignement le plus précieux de l'ouvrage – celui qui justifie son titre apparemment provocateur. On constate non seulement que ces personnes sont fortement attachées à leurs origines, mais de surcroît que c'est le plus souvent à elles qu'elles doivent leur carrière. Elles se définissent (notamment, mais bien entendu pas exclusivement) par leur particularité, et sont également ainsi définies par un système politique qui se veut républicain et par un État qui se veut pourtant spécifique justement par son refus, parfois ostentatoire, de «reconnaître» les identités particulières dans l'«espace public»⁶. Pourtant, l'apparente conformité des trajectoires et des représentations au modèle républicain n'a rien de fictif ou d'illusoire. Les deux images sont également vraies : d'où la notion d'*ethnicité républicaine*.

On peut imaginer deux manières de rendre compte de la coexistence, plus ou moins harmonieuse d'affirmations identitaires particularistes et d'une uniformité républicaine. La première, cohérente avec une certaine forme d'idéologie républicaine, se déclinerait selon la ligne de partage entre public et privé, l'extension limitée de la sphère publique permettant que ses contraintes soit acceptée. Or, Vincent Geisser montre de manière convaincante que, dans le cas des groupes qu'il étudie et compte tenu du contexte de leur entrée en politique à partir des années 1980, une telle approche doit être rejetée. Sans doute y a-t-il des dynamiques identitaires qui trouvent leur origine, plus ou moins autonome, au sein des groupes qui se définissent par rapport à elles. L'islam, l'arabité, l'amazighité, ... peuvent devenir objets d'identification pour ceux qui ne trouvent ni dans la nation française ni dans la société de consommation une reconnaissance ou une authenticité qu'ils jugent adéquate. Mais l'essentiel n'est pas là, surtout chez des élites laïques assimilées. S'impose donc un renversement où la particularité est inscrite dans, et imposée par, l'espace public lui-même. L'auteur montre comment l'ethnicité joue dans les débats français contemporains (au moins pendant la double présidence de François Mitterrand, figure emblématique à cet égard) un double rôle apparemment paradoxal : devenue grille de lecture

passé-partout, elle désigne à la fois une menace (le conflit tribal) et sa solution (le multiculturalisme, même si le terme lui-même est peu usité). A juste titre, l'auteur considère la guerre du Golfe de 1990-91 comme essentielle de ce point de vue. En remerciant au lendemain de la défaite irakienne les communautés juives et musulmanes de leur «sagesse», le Président de la République accrédite leur existence et leur centralité : elles sont porteuses à la fois de la «mauvaise» ethnicité qui menace la société, la nation et l'État, et de la «bonne» ethnicité qui peut les préserver.⁷

A partir d'une série d'analyses locales, l'auteur montre comment les systèmes politiques locaux ont suscité au cours des années 1980 une élite d'origine maghrébine pressentie pour le rôle d'«intermédiaire communautaire», susceptible de mobiliser le vote «beur» (principalement au PS qui considère celui-ci comme un enjeu électoral majeur) et, surtout, de favoriser la paix dans les quartiers. Accessoirement, cette élite a pu également être instrumentalisée de façon plus crue, au service de la communication politique du maire, comme sous Carignon à Grenoble (pp. 134-136) ou sous Chevènement à Belfort (pp. 138-139). Or, l'«utilité» d'une telle élite cooptée dépend de sa représentativité, lue selon un double axe : les origines, et la compatibilité de celles-ci avec les principes républicains. Il faut être, en d'autres termes, à la fois «authentique» et «intégré». L'une des conclusions frappantes de l'étude de Vincent Geisser est l'échec de cette entreprise. Échec du point de vue du pouvoir local, qui n'obtient pas par ce biais des interlocuteurs efficaces ; échec du point de vue des élites elles-mêmes, qui ont rarement pu s'affranchir de ceux qui les ont cooptées pour bâtir une véritable base autonome. Les questions musulmanes, où la logique d'intermédiation était particulièrement puissante, illustre bien ce processus (pp. 149-164). Les élus musulmans – non pratiquants et souvent ignorants en matière d'islam – se sont trouvés, du fait de la logique d'ethnisation municipale, chargés de dossiers sur lesquels ils n'avaient ni compétence ni crédibilité auprès des instances religieuses pertinentes. La faiblesse du *leadership* en est évidemment accentuée.

L'ampleur de l'investissement communautaire – récupération et instrumentalisation, à bien des égards – explique que l'attitude à son égard s'impose désormais comme grille de lecture des mobilisations au sein de la population d'origine maghrébine. Vincent Geisser y consacre trois chapitres (pp. 167-214) qui offrent un

survol sommaire, mais commode, des principales évolutions, en mettant l'accent en particulier sur le contrecoup de l'hégémonie (ou de la volonté hégémonique) socialiste des années 1980. Il insiste ainsi sur les trajectoires, à différents titres exemplaires, de France Plus, se rapprochant du RPR pour mieux dégager un espace d'apolitisme ; des associations «raciales» attachées à la défense mixophobe d'une identité «arabo-musulmane, parfois proches de l'extrême-droite ; et des associations entrepreneuriales.

Comme pour les aspects de l'ouvrage dont il a été question précédemment, ces développements empiriques n'appellent guère de commentaires. Ils sont intéressants, et importants s'agissant d'un domaine relativement peu étudié. Leur cadre théorique pose en revanche un certain nombre de problèmes. Le principal est l'absence d'un cadre conceptuel explicite qui permettrait de circonscrire l'ethnicité. Toute identité collective incorporant des marqueurs objectifs (la langue, la couleur de la peau, le lieu de naissance, la nationalité, l'ascendance, ... – objectif signifiant simplement ici «dont l'étude peut au moins en principe se passer de la participation des personnes étudiées») est-elle «ethnique» ? Sinon, par quoi se distingue l'ethnicité ? L'auteur ne consacre que quelques brèves pages (pp. 22-30) à ces questions, et se limite pour l'essentiel à congédier (à juste titre) les dichotomies simplistes et convenues de l'objectif et du subjectif, du prescrit et du stratégique. Mais dire de l'ethnicité qu'elle est subjective sur fond d'objectivité, et stratégique sous contrainte prescrite, ce n'est finalement pas dire grand'chose. Quant à l'invocation rituelle de Max, elle obscurcit ici plus qu'elle n'éclaire. «Ne doit-on pas (...) traiter [l'ethnicité] comme un «concept actif quotidien» employé «par les gens ordinaires pour cette tâche importante, parfois même fondamentale, qui consiste à se communiquer le sentiment de leur communauté et de conscience sociale». (p. 24 : les guillemets internes correspondent à la citation de Weber) Je n'ai jamais entendu une personne «ordinaire» utiliser le terme d'«ethnicité» : je serais heureux et curieux d'être corrigé sur ce point par mes lecteurs. Surtout, la validité scientifique du concept ne dépend pas en droit de l'existence d'un usage spontané, y compris en sociologie interprétative, sous peine d'être confiné dans le subjectivisme même que Vincent Geisser condamne par ailleurs. Et si, en élargissant un peu le regard, c'est l'usage ordinaire des catégories ethniques (pas forcément du concept, et pas forcément par les personnes désignées) qui est fondateur, alors l'origine de l'«ethnicité républicaine»

dans la fabrication d'identités par le système politique français ne serait pas une surprise, mais une simple tautologie.

Il serait hors de propos d'esquisser dans ce compte-rendu une théorie générale de l'ethnicité, ou même une réflexion systématique sur les données du cas français telles que Vincent Geisser les présente. On peut tout au plus donner quelques indications qui suggèrent que l'auteur a raison (ou en tout cas a *des raisons*) de parler d'«ethnicité» à propos de son objet, mais qu'une démonstration satisfaisante requerrait un appareil théorique beaucoup plus sophistiqué. Il existe une classe de phénomènes empiriquement constatables qui se caractérisent par l'articulation, dans des discours, des débats ou des mobilisations, de catégories identitaires qui se présentent comme primordiales ou héritées, alors que le fait même de leur articulation (toujours et nécessairement créative) montre qu'elles ne le sont pas. Le mot «ethnique» est commode pour les désigner parce que (1) c'est un usage classique (quoique malheureusement non exclusif) et (2) c'est un terme qui n'appartient pas au langage courant (mais peut-être est-ce en train de changer, au moins en anglais) et n'est donc pas inscrit dans l'objet qu'il se propose d'éclairer. Si l'on retient cette idée, toute identité collective incorporant des marqueurs objectifs n'est pas «ethnique». Par exemple, un groupe linguistique ne pourrait pas être ethnique en tant que tel, puisque chacun convient que les langues s'apprennent, et ne s'héritent pas. La francophonie, par exemple, ne serait pas une catégorie ethnique. Ceci n'empêche évidemment nullement que la langue puisse devenir vecteur et symbole d'ethnicité – en particulier quand une situation historique de domination place son apprentissage sous le signe d'une réappropriation d'une spécificité collective supposée antérieure à la langue et plus profonde qu'elle. Mais ceci est une autre histoire. Chez les élites d'origine maghrébine (comme d'ailleurs chez les populations en général), le caractère ethnique des dynamiques identitaires serait alors lié de manière privilégiée à la thématique des origines et de l'héritage. On peut devenir «rappeur», on peut même devenir «rasta blanc»⁸, on ne peut en revanche pas s'improviser berbère, sauf par subterfuge. Restent évidemment de nombreuses questions, qui ne peuvent être traitées ici, et que Vincent Geisser aussi, faute de cadre théorique, est contraint de négliger, ou d'analyser uniquement à partir des dynamiques de mobilisation. Par exemple : la nouvelle algérianité de France constitue-t-elle une identité ethnique unique,

mais contestée de l'intérieur et acceptant plusieurs styles ou modalités ; ou y a-t-il au contraire plusieurs ethnicités «algériennes» aujourd'hui identifiables en France ?

Enfin, dernière dimension importante de l'ouvrage, la réflexion critique sur le modèle républicain. «Ethnicité républicaine» : le grand mérite du livre est de montrer que cet apparent oxymore n'est paradoxal que dans le cadre du discours convenu de diabolisation de modèles «anglo-saxons» fantasmatiquement opposés aux traditions françaises. Dans son contexte, il s'agit plutôt d'une manière d'être républicain, d'une dynamique spécifique d'intégration, moins éloignée qu'on ne le croirait d'une tradition historique dont un certain judaïsme est exemplaire (la référence au judaïsme est fréquente, pas seulement sous la plume de Vincent Geisser, mais aussi dans la bouche des élites d'origine maghrébine elles-mêmes). En particulier, il n'y a pas lieu d'y voir le genre de «volonté exprimée par les groupes ethniques minoritaires de disposer de mécanismes spécifiques, délibérément antimajoritaires, de participation aux processus politiques» dont j'ai suggéré ailleurs⁹ – cité et critiqué à ce titre par l'auteur – qu'elle exprimerait une «faillite du contrat social». Que la République n'ait rien à en craindre (et sans doute, d'ailleurs, peu à y gagner) : la démonstration de Vincent Geisser est convaincante à cet égard. Mais on ne se débarrasse pas si facilement du problème général. Le système produit l'ethnicité pour tous, et non pas uniquement pour les élites cooptées. Mais aux autres, il n'offre pas de satisfactions corrélatives, fût-ce celle de la solidarité communautaire, s'il est vrai que «l'ethnicisation du politique en France participe au déclin des formes de mobilisation fondées sur la solidarité de classe, mais reste impuissante à engendrer un modèle alternatif, crédible pour les acteurs minoritaires et les pouvoirs publics». (p. 229). Rejeter l'inscription nécessairement misérabiliste de l'ethnicité, c'est fondé aussi bien empiriquement que théoriquement : il n'en résulte nullement, toutefois, que les dominés ne puissent jamais interpréter leur subordination en termes ethniques. L'analyse générale de l'ethnicité en France serait évidemment une tout autre étude, qu'il n'était pas du propos de Vincent Geisser de mener, fût-ce sur le seul cas des populations d'origine maghrébine. Il n'empêche que le sens de son livre, au-delà du groupe infime qu'il a étudié, appelle une telle étude, et que lui-même juge utile des indications à ce propos – ainsi sur le caractère citoyen des mobilisations musulmanes (pp. 232-234) – sans toutefois les systématiser. Pour toutes les raisons que

l'auteur lui-même présente, ce n'est sans doute pas avant tout dans les mairies que se joue le devenir, l'adaptation ou la faillite du modèle français d'intégration.

JOHN CROWLEY

NOTES

¹ *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

² *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris, PUF, 1995.

³ Didier Lapeyronnie, *L'individu et les minorités – La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF, 1993, p. 276.

⁴ L'auteur écarte en revanche l'élargissement plus ambitieux à l'ensemble des personnes d'origine algérienne, c'est-à-dire y compris les rapatriés non musulmans (voire les non rapatriés qui sont restés un certain temps en Algérie après l'indépendance). Il est vrai que les tentatives d'articulation politique d'une telle identité «maghrébine» élargie, dont l'ouvrage rend brièvement compte, paraissent anecdotiques (la Conférence nationale des élus socialistes originaires du Maghreb : cf. pp. 179-181). L'auteur suggère que de telles tentatives sont incohérentes en termes d'ethnicité «pour soi», «qui renvoie au premier chef au sentiment d'appartenance à une communauté ou à un groupe particulier au sein de la société globale». (p. 38), l'existence, par exemple, d'une communauté juive faisant obstacle à ce que les rapatriés sépharades se définissent comme «maghrébins». C'est plausible comme observation empirique, mais tout de même peu concluant – voire circulaire – du point de vue théorique. Les communautés ne sont pas données ou fixes, et s'il est vrai que, étant un bien «public» au sens technique strict, le «pour soi» de chacun dépend du «pour soi» de tous, ce dernier ne saurait être considéré comme extérieur à l'analyse. En outre, l'impossibilité (implicite dans cette analyse) de se référer simultanément au Maghreb et à la judaïté n'est manifeste que si elle est déjà inscrite dans le sentiment d'appartenance propre (ou supposé tel) à la communauté juive.

⁵ Avec, toutefois, une différence entre hommes et femmes, celles-ci étant à la fois plus souvent endogames et plus souvent célibataires.

⁶ Les guillemets ont pour seul objet de souligner que ces termes sont plus souvent utilisés que définis. Ils sont périphériques par rapport à l'ouvrage de Vincent Geisser, et je ne me propose donc pas de les analyser de manière détaillée ici.

⁷ Pour une perspective critique sur ce phénomène, voir plus généralement Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

⁸ Phénomène important dans les quartiers populaires de Londres. Cf. Les Back, *New ethnicities and urban culture : racisms and multiculturalism in young lives*, Londres, UCL Press, 1996.

⁹ John Crowley, «Ethnicité, nation et contrat social», in Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff (dir.), *Théories du nationalisme : nation, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991, pp. 178-218.